



Direction de l'intérieur et de la justice
Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
Service de l'aménagement local et régional

Nydegasse 11/13
3011 Berne
+41 31 633 73 20
info.agr@be.ch
www.be.ch/oacot

Beatrice Aebi
+41 31 633 73 20
e-Plan@be.ch

Service de l'aménagement local et régional, Nydegasse 11/13, 3011 Berne

À toutes les communes du canton de Berne

N° de l'affaire: 2019.JGK.4582

Berne, décembre 2023

ePlan – procédure électronique d'édiction des plans dans le canton de Berne – point de la situation en décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

En août 2023, nous vous écrivions que des modifications devaient être apportées à l'application ePlan au vu des expériences faites par les communes-pilotes et leurs gestionnaires des données et que nous vous transmettrions de nouvelles informations au quatrième trimestre 2023. Nous avons eu l'occasion de dresser un bref état des lieux de la phase de conception de l'application et de répondre aux questions à plusieurs reprises, notamment lors des séances d'information et de discussion au sujet des procédures d'aménagement que la Direction de l'intérieur et de la justice et l'Association des communes bernoises (ACB) ont organisées fin octobre 2023 à Lyss et à Thoun. Nous avons par ailleurs eu des échanges avec les associations professionnelles et des personnes représentant l'ACB (membre du comité de pilotage).

Depuis lors, nous avons travaillé avec assiduité à l'optimisation de la plateforme et des processus complexes que cette dernière implique en étroite collaboration avec les services cantonaux concernés et nos partenaires de projet externes. Nos efforts ont notamment porté sur l'ajout de fonctions techniques et possibilités graphiques ainsi que sur la représentation des modifications sur la carte et dans le texte. Nous avons toujours mis un point d'honneur à assurer un suivi de ces modifications sur le plan légal et à les rendre intelligibles. Il nous tenait particulièrement à cœur de mettre en œuvre les souhaits exprimés par les communes s'agissant de l'optimisation d'ePlan. L'application sert à proposer à toutes les parties prenantes, mais surtout aux communes, une solution avantageuse pour le bon déroulement de la procédure d'édiction des plans et un traitement électronique sans rupture de support.

La phase de conception a conduit au constat suivant: ePlan a atteint un bon niveau de développement, mais il est nécessaire d'apporter des modifications au système et de prévoir des modules complémentaires. Pour opérer ces changements, nous avons besoin d'une année supplémentaire, parachevée par une troisième batterie complète de tests menée par les mêmes communes-pilotes et deux villes ainsi que par le traitement de quelques affaires. Davantage de ressources financières et humaines sont allouées à cette fin. En l'état actuel des connaissances, nous partons du principe que la plateforme sera prête à l'été 2025 pour les premières interventions des communes.

Dans ce contexte, il paraît inutile de préciser que les échéances prévues jusqu'à fin 2024 et les conventions déjà conclues avec les communes ne sont plus valables. Croyez bien que nous le regrettons, mais la nécessité de modifier l'application ne nous laisse guère d'autre choix.

Nous prévoyons de reprendre le calendrier dès le premier semestre 2024 et de revoir avec toutes les communes les conventions en fonction de l'état de leurs données. En parallèle de l'examen des conventions, nous aimerions contacter les gestionnaires de données afin de faire un point de la situation dans les communes. Sans avis contraire de votre part d'ici fin janvier 2024, nous partirons du principe que vous consentez à ce que nous prenions contact avec votre gestionnaire de données.

Nous attirons à nouveau votre attention sur le fait qu'il vous incombe et qu'il est de votre responsabilité, en tant que commune, de mettre à disposition en temps utile des contenus corrects et exhaustifs des données numériques pour l'introduction d'ePlan. Nous vous prions donc de prévoir un budget suffisant à cet effet.

Nous regrettons que l'introduction de la procédure électronique connaisse un nouveau report. Toutefois, il ne fait pour nous aucun doute qu'il en va de la qualité et de l'utilité de l'application. Les adaptations prévues feront d'ePlan un produit taillé sur mesure et au bénéfice de toutes les parties prenantes. Nous espérons que vous pourrez faire preuve de compréhension et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Office des affaires communales et
de l'organisation du territoire

Office des affaires communales et
de l'organisation du territoire
Service de l'aménagement local et régional



Daniel Wachter,
chef d'office



Beatrice Aebi,
cheffe du service, directrice générale du projet

Copie pour information

- Association des communes bernoises (ACB), vbg@recht-governance.ch
- Section Mittelland de la Fédération suisse des urbanistes (FSU), info.mittelland@f-s-u.ch
- Section de Berne de la Société suisse de géomatique et de gestion du territoire (GEOSUISSE), info@geosuisse.ch